

AFFAIRE N° 26/2. - Approbation du dossier de concours pour
pour le doublement de la station de traitement de Saint-Denis.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Par sa lettre en date du 4 Septembre 1970, n° 70/4 043
INFRA/AF, Monsieur le Directeur Départemental de l'Équipement m'a fait
parvenir le dossier de concours pour les travaux concernant le double-
ment de la station de traitement de Saint-Denis.

Le financement de cette opération sera assuré par une subven-
tion du Ministère de l'Intérieur et par un emprunt qui a été contracté
auprès de la Caisse Centrale de Coopération Économique.

Je vous demande donc, Mesdames et Messieurs :

- d'approuver ce dossier ;
- de m'autoriser à lancer le concours.

Je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

*

*

Offours.

Saint-Denis, le 2 Février 1971

Paul de Liefet

Le Secrétaire Général pour les Affaires
Économiques

signé : M. Lallemand

pour copie certifiée conforme

* p.o. le Directeur des Affaires Financières
M.C. Alarcon